

La Newsletter d'Intradel

Les dernières infos d'Intradel en un seul clic !

Une newsletter c'est quoi ?

La lettre d'information électronique, ou newsletter, est un **e-mail d'information envoyé périodiquement** à une liste d'abonnés qui se sont préalablement inscrits via le site web de l'entreprise. Elle contient **une foule d'informations utiles** concernant la vie et l'évolution de l'entreprise, les dernières infos pratiques ainsi qu'une série de trucs et astuces qui vont permettre à l'abonné de se tenir informé directement par e-mail.

Dans le cas précis d'Intradel, la newsletter sera rédigée selon une ligne éditoriale précise. Elle proposera généralement des rubriques fixes et contiendra des **liens utiles pour informer** les citoyens sur les dernières campagnes de communication. Elle rappellera les **consignes de tri** et mettra en avant des **actions citoyennes et institutionnelles** en matière de prévention des déchets.

Son but sera surtout de tenir informés, en temps réel, les utilisateurs des **éventuels problèmes au niveau des collectes ou de la fermeture occasionnelle des recyparcs**.

La newsletter permettra également à notre intercommunale de diffuser toutes les **dernières nouvelles de l'entreprise**, mais aussi les **concours** qu'elle lance et tout ce qui est bon à savoir sur la bonne gestion des déchets en général !

C'est pour qui ?

La newsletter d'Intradel a pour but de toucher tous les citoyens de 7 à 77 ans ! Au fur et à mesure, nous vous proposerons de **choisir vos centres d'intérêts et nous affinerons nos envois** en ne vous adressant que des sujets qui vous intéressent réellement.

Comment s'inscrire ?

Afin de rester en contact permanent avec la population, nous vous proposons de souscrire à notre newsletter en **vous inscrivant sur notre site www.intradel.be (en bas de page)**.

Notre première newsletter sera envoyée dans le courant du mois de mai... Ne tardez pas à vous inscrire pour la découvrir soit sur votre smart phone, soit sur votre ordinateur.

Carte d'accès au recyparc

Modalités pratiques du passage à la carte d'identité électronique

Depuis le 1^{er} septembre, les recyparcs se sont modernisés un peu plus en instaurant la carte d'identité électronique comme nouveau moyen d'accès.

Jusqu'au 31 décembre 2016 inclus, deux procédés cohabitaient : tout usager pouvait présenter indifféremment sa carte d'identité (eID) ou sa carte INTRADEL lorsqu'il se présentait dans un recyparc.

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017, pour tous les citoyens de nos communes affiliées, **l'accès à nos recyparcs s'effectue EXCLUSIVEMENT sur présentation de leur carte d'identité** (ou du document officiel de perte ou de vol de celle-ci émanant des services de police). Les photocopies/scans ne seront pas acceptés. En outre, sur base du principe de solidarité, tout usager dispose de la possibilité de présenter une (et une seule) carte d'identité d'une tierce personne (parent, ami, voisin) lui permettant de déposer les déchets pour le compte de celle-ci.

Un visiteur peut toutefois refuser de la présenter à nos préposés, qui n'ont certes pas légalement le droit de l'exiger.

Dans ce cas, ceux-ci préciseront à l'usager que la lecture de la puce fournit uniquement les mêmes informations que son ancienne carte (à savoir : le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse) et que nos services disposent par ailleurs d'une autorisation de la Commission de la Protection de la Vie Privée.

Si la personne persiste malgré tout dans son refus, l'accès ne lui sera tout simplement pas permis.

Si ces dispositions concernent la grande majorité de nos utilisateurs, certains conservent malgré tout une carte d'accès INTRADEL. Il s'agit :

- des services communaux (cartes attribuées à chacune de nos communes affiliées au prorata du nombre d'habitants de celle-ci) ;
- des particuliers non-domiciliés sur la zone d'activité de notre intercommunale, mais y possédant une résidence secondaire ;
- des usagers disposant d'une carte d'accès « payante » (avec les mêmes restrictions au niveau de la nature, du volume et des quotas de déchets que les autres) :
 - résidents « hors zone » INTRADEL ;
 - habitants d'EUPEN (commune disposant de son propre parc à conteneurs et n'ayant pas souhaité adhérer à la mutualisation des recyparcs en 1998) ;
 - établissements scolaires ;
 - A.S.B.L., services administratifs, ...

INFORMATIONS

Horaires des recyparcs

Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
Samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Jours de fermeture des recyparcs :
Mardi 18/04/2017 - Mardi 02/05/2017

Vous cherchez une information sur les recyparcs ? www.intradel.be
Recevez la **newsletter du PARC'infos** en vous inscrivant sur notre site www.intradel.be (en bas de page).
INTRADEL, port de Herstal, Pré Wigi 20 - 4040 Herstal - 04/240.74.74

Restez connecté !  

Le PARC'infos est imprimé sur un papier 100% recyclé avec des encres végétales.



PARC'infos

55

EDITO

Last but not least

Pour celles et ceux qui auraient opté pour le néerlandais 2^e langue ou qui auraient oublié la locution anglaise « Last but not least », celle-ci peut se traduire par « **le dernier mais pas le moindre** ».

En effet, le Parc'infos va prendre quelques congés pour faire peau neuve et revenir vers vous au **format digital** d'une newsletter. Pas de regrets, celle-ci sera mieux organisée, plus personnalisée et plus interactive.

Il n'en reste pas moins vrai que ce numéro (bientôt collector) renferme une foule d'informations utiles que, comme à mon habitude, après avoir fait un plongeon dans ma collection de disques (section anglophone cette fois), je vous présente brièvement.

« *Men at work* », au-delà d'avoir été un groupe australien à succès des années 80, les « *Hommes au travail* » (si nous traduisons littéralement) me permet de vous annoncer l'arrivée de **travaux d'importance au Biocentre de Jeneffe** et au **recyparc de Limbourg**. Il convient dès lors d'être très attentif aux informations pratiques reprises dans ces pages.

Et puisqu'il s'agit de vous informer, sachez que si vous êtes gaga de la radio, **vous pouvez nous retrouver tous les jeudis à 16h20 sur Vivacité** pour quantité de conseils et d'informations.

La « *Bicycle Race* » du moustachu Freddie Mercury (Queen) collera parfaitement à la **collecte des vélos 2017**. En effet, cette année, à l'occasion du tour de France, nous devrions nous retrouver non pas une, mais deux fois sur ce thème.

À l'instar de Madonna qui célébrait les « *Holiday* » en 1983, vous profiterez sans doute des **vacances de printemps pour travailler dans le jardin** ou entamer quelques rénovations. Déjà bon courage. Toutefois, notez que les périodes de vacances sont des périodes de forte affluence dans les recyparcs. Il convient donc toujours de préparer la visite en passant un coup de téléphone afin de connaître le meilleur moment pour éviter attentes et files.

Bien entendu, tout ceci n'a rien d'exhaustif et vous trouverez encore d'autres informations et conseils dans les pages qui suivent.

Alors comment conclure ? Par la question éternelle des amateurs de rock : « vous êtes Beatles ou Rolling Stones » ? Finalement, peu importe, ce qui convient le mieux ici est l'indémontable « *Hello Goodbye* » (1967) des quatre garçons de Liverpool, puisqu'elle illustre au mieux, je pense, le fait qu'**on ne se quitte pas, mais que nous changeons juste le lieu de rencontre...** Et je vous avoue espérer vous y retrouver nombreux.

Voilà, le « *Paperback Writer* » que je suis vous souhaite une excellente lecture.

Edith. O.

Rendez-vous à la radio !

Retrouvez nos conseils **Zéro Déchet** sur VivaCité **tous les jeudis** dans **Liège Aller-Retour** avec **Michel VINCENT**



Le Biocentre de Jeneffe fait peau neuve

En raison de la réalisation de travaux d'envergure sur notre plateforme de compostage située à Grâce-Hollogne, nous vous informons que nos installations ne seront plus accessibles aux particuliers amenant des déchets verts, du lundi au vendredi et ce, depuis le mercredi 15 février 2017.

Le samedi, par contre, le site restera ouvert de 8h30 à 16h45 pour les usagers particuliers. Cette fermeture provisoire sera effective jusqu'au 30 juin 2017.

Dans l'intervalle, nous invitons les citoyens à se rendre aux recyparcs les plus proches du Biocentre, à savoir ceux de Grâce-Hollogne, Saint-Georges et Flémalle, dans lesquels des aménagements temporaires ont été prévus à cet effet.

Par ailleurs, veuillez noter que l'accès au site pour les services communaux déposant des déchets verts ne sera quant à lui pas impacté.

Enfin, la vente de compost aux particuliers, aux indépendants, aux agriculteurs et aux communes est suspendue jusqu'à la fin juillet.



Un vélo sympa servira 2 fois !

Ce qui lui manque ?

C'est peut-être vous qui l'avez !

Votre vélo n'a plus servi depuis des années ? Il encombre votre garage ? Il n'est plus tout neuf mais il peut encore rouler ? **Offrez-lui une seconde vie et amenez-le au recyparc !**

Le samedi 22 avril 2017 de 9h à 17h, les Intercommunales wallonnes de gestion des déchets, rassemblées au sein de la COPIDEC, organisent leur 11^{ème} collecte de vélos.

Les vélos en bon état seront collectés dans l'ensemble des recyparcs de la zone Intradel.

Ils seront ensuite offerts à des associations qui les réviseront et les mettront à disposition d'autres personnes qui pourront ainsi les réutiliser.

En participant à cette action, Intradel entend promouvoir le réemploi et profite de l'occasion pour sensibiliser une nouvelle fois la population à la problématique de la prévention des déchets : « Avant de jeter, pensez à réutiliser ! ».

Certains objets qui ne vous servent plus peuvent faire le bonheur de quelqu'un dans votre entourage. Pensez-y toute l'année : avant de jeter à la poubelle, avant les collectes de déchets encombrants, avant de vous rendre au recyparc.

N'hésitez plus et donnez un nouveau souffle de vie à un vélo non utilisé qui ne demande qu'à continuer sa course !

Une nouvelle signalétique est en route dans nos recyparcs



Afin de guider au mieux les usagers dans leurs gestes de tri et de soutenir les préposés dans leur travail au quotidien, Intradel va doter ses recyparcs d'une nouvelle signalétique.



Pour réaliser ce projet de grande ampleur, différentes étapes sont nécessaires. Un inventaire des fractions collectées sur les différents sites a été dressé et les flux de circulation ont été analysés. Cette phase préliminaire s'est achevée par l'identification des besoins des usagers ainsi que des travailleurs d'Intradel au sein des recyparcs.

Les panneaux, les totems et tous les autres supports ont été étudiés afin d'être adaptés au mieux à chaque situation et chaque disposition, que ce soit au niveau de la visibilité, des systèmes de fixation ou encore de leur facilité de déplacement en fonction des besoins.

Une nouvelle charte graphique a ensuite été créée. Les pictogrammes, les couleurs, les numérotations et les informations ont été conçus afin d'aider au mieux les usagers dans leurs dépôts et leurs déplacements sur le site. Les préposés seront ainsi soutenus dans leur travail, car en plus de l'identification de chaque fraction, des informations sur les consignes de tri et des consignes de sécurité seront présentes.

Un nouveau marché a ensuite été lancé pour la fabrication et l'implantation de ces nouveaux visuels. Une phase de test d'une durée de trois mois sera programmée dans les recyparcs situés à Ferrières, Glain (Liège), Herstal et Burdinne.

Vous pourrez donc prochainement y découvrir notre nouvelle signalétique au design travaillé et adaptée au mieux à la sécurité et à la facilité d'utilisation de nos usagers et de nos travailleurs. Un nouveau guide du tri sera ensuite édité afin de compléter cette nouvelle communication.

LE GESTE ÉCO-RESPONSABLE

Réfléchissons avant de jeter !

Avant d'acheter du neuf, pensez à réparer vos objets !

Fréquentez les **magasins de bricolage**, consultez les magazines et **livres de bricolage** : vous y trouverez une mine de conseils pour effectuer vous-même les réparations ou le « relooking » de vos objets (ex. : repeindre un vieux meuble).

Réduisez au minimum l'utilisation de produits chimiques (décapant, peinture, ...). Ils contiennent des substances nuisibles pour la santé et l'environnement. Préférez les méthodes de grand-mère : de la vraie cire d'abeille pour vos boiseries, les méthodes classiques pour le ponçage, ... Pour les couleurs, évitez les produits à base de solvants organiques (COV). Confiez vos vieux produits au recyparc.

N'hésitez pas à **demande de l'aide** à votre entourage (famille, amis, connaissances). Il se cache peut-être un génie du bricolage parmi eux...

Pour vos électroménagers, vérifiez si l'appareil est encore sous **garantie**. Si ce n'est pas le cas, demandez un ou plusieurs devis pour la **réparation**. Vous pourrez ainsi estimer facilement si l'intervention en vaut la peine. Les adresses des réparateurs se trouvent généralement sur le

Aérosols : quand mauvais geste de tri rime avec danger pour la vie d'autrui

C'est un geste simple, une distraction matinée de « pas envie » et dès lors, on n'y prend pas garde. Pourtant, un aérosol jeté dans le conteneur des encombrants peut avoir des conséquences importantes.

Les encombrants sont valorisés chez Uvélia et deviennent de l'électricité. Pour ce faire, ils sont broyés et incinérés.

Mais un aérosol broyé libère son gaz qui, ayant été confiné, peut, dans certaines conditions, entraîner des conséquences graves pour le personnel d'Uvélia. Fin 2016, nous avons en effet enrayé un incendie (faisant suite à une explosion) dû à la présence d'aérosols dans un conteneur « encombrants ».

Les aérosols sont des « DSM » (Déchets Spéciaux des Ménages) et doivent être déposés dans les bacs prévus à cet effet dans les recyparcs.



Fermeture du recyparc de Limbourg

Des travaux commandés par l'AIDE pour la réfection de l'égouttage de la rue Bèverie débutent le 06 mars 2017 pour une durée de 70 jours maximum.

Le recyparc de Limbourg ne sera donc plus accessible à partir du samedi 04 mars 2017 et ce, jusqu'à la fin des travaux.

Durant cette période, nous conseillons aux usagers de se rendre dans les recyparcs suivants :

- **Verviers 2** : rue Bronde – Zoning Industriel à Stembert
- **Thimister** : rue Mackau – Zoning Industriel des Plenesses à Thimister-Clermont



mode d'emploi de l'appareil mais vous pouvez aussi directement vous adresser au fabricant ou à l'importateur.

N'hésitez pas à faire appel aux **couturières** pour prolonger la vie de vos vêtements (bords, accrocs, ...), aux **cordonniers** pour vos sacs et chaussures, aux **restaurateurs** pour vos meubles. Vous trouverez des adresses de proximité en consultant les Pages d'Or (www.pagesdor.be) aux rubriques « vêtements - réparation & transformation », « cordonniers » ou « restauration de meubles ».

Renseignez-vous également auprès du CPAS de votre commune. Certains offrent des services de réparation pour les particuliers.

Retrouvez tous ces trucs et astuces, et bien d'autres, dans notre brochure « Le Guide du réemploi ». Celle-ci est téléchargeable sur notre site Internet : www.intradel.be (centre de documentation).